

Les appartements sont non meublés. ils sont composés au minimum d'une entrée avec placard, d'une pièce à vivre, d'un coin cuisine (évier et plaques électriques) d'une salle de bain équipée de douche et wc pour la plupart.

Chaque résidence dispose d'une salle climatisée et aménagée pour toutes les activités proposées.

Certaines disposent de chambre d'hôtes, de bibliothèque, de différents salons (coiffure, pédicure...)

Les résidences permettent une indépendance de vie.

Les personnes âgées sont locataires de leur appartement.

